

Autre : Réunion commission de contrôle

La réunion de la Commission de contrôle aura lieu en mairie, salle de réunion du 1er étage le mercredi 3 décembre à 18h.

Publié le 13/11/2025



En application des articles L.18, III ; L.19, I à VI ; R7 et R8 du nouveau code électoral modifiés par le décret n° 2018-350 du 14/05/2018, et en application de l'arrêté préfectoral n° 2023.06.DS.0349 du 28/06/2023 portant nomination des membres de la Commission de Contrôle, il y a lieu de procéder à la réunion des membres de la Commission de Contrôle chargée de la régularité des listes électorales et de statuer sur les éventuels recours administratifs préalables obligatoires.

**Plus
d'informations**



Population: [Elections](#)

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre
BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 40](#)

[Mail](#)

